

DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nouveaux produits plastiques à usage unique interdits



De nouveaux produits plastiques à usage unique interdits

DÉVELOPPEMENT DURABLE

© SMIDDEV

Pailles, couverts, touillettes, boîtes à sandwich, couvercles de boissons, tiges pour ballons, confettis et piques à steak : depuis le 1er janvier 2021, ces produits en plastique à usage unique sont interdits. Par ailleurs, les entreprises et les établissements publics ne peuvent plus distribuer de bouteilles en plastique.

Sortir du plastique jetable, mieux informer le consommateur, lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée, mieux produire : tels sont les grands enjeux de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Cette loi programme ainsi l'interdiction progressive, année après année, des différents objets plastiques jetables du quotidien, avec l'objectif d'atteindre zéro plastique à usage unique d'ici 2040.

Le Syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var (SMIDDEV), en partenariat avec la CAVEM, s'est fixé des objectifs : à l'horizon 2025, réussir à valoriser 80% des déchets, et de réduire la part destinée au stockage en décharge à seulement 20% de la production du territoire de l'Est-Var.

Pour les atteindre, il existe 3 leviers :

- développer le tri à la source et les filières de valorisation

- construire un centre de valorisation matière et énergie, dit « multifilières » permettant d'extraire des ordures ménagères résiduelles les éléments encore recyclables
- sensibiliser le public au tri et au zéro déchet grâce à des actions de communication et d'informations sur le terrain afin de réduire notre production globale de déchets et plus précisément de déchets plastiques.



+ ALLER PLUS LOIN

> Consultez le site internet du [SMIDDEV](#)

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/de-nouveaux-produits-plastiques-a-usage-unique-interdits-1386.html?
cHash=507eadd7937609c5c27a8d0dd5187de2](http://www.cavem.fr/actualites-23/de-nouveaux-produits-plastiques-a-usage-unique-interdits-1386.html?cHash=507eadd7937609c5c27a8d0dd5187de2)